

Les contreforts de la Gâtine et l'Entre plaine et Gâtine

Ces deux unités paysagères font la transition entre la gâtine de Parthenay et les plaines céréalières de Neuville à l'est, et de Niort au sud. La transition paysagère est très progressive, si bien qu'il n'y a pas de délimitation nette dans le paysage. Les paysages restent semi- bocagers, avec toujours un fort présentiel de l'eau, qui se manifeste cette fois-ci par les grandes vallées encaissées de la Vonne, l'Auxance et la Vendelogne, plutôt que par des plans d'eau et des rus.

Le relief est moins mouvementé, et la taille du parcellaire commence à augmenter, avec davantage de grandes cultures comme le blé, le colza et le tournesol. Les perceptions sont très variables:

- des vues longues depuis les axes routiers aux accotements dégagés qui traversent des zones de grandes cultures. Les haies sont reléguées à l'arrière-plan;
- des vues très fermées par des haies au premier plan depuis des secteurs très bocagers, notamment le long des cours d'eau, où la ripisylve forme la colonne vertébrale de ce maillage bocager.

Les terres rouges bocagères

Ce paysage peut être qualifié de plaine semi-ouverte, avec un bocage lâche, qui se redensifie par endroits, notamment à l'ouest de St-Sauvant, où subsiste une poche de bocage très dense, le bocage de Bougon-Avon. Cette partie-là du territoire est très fermée, tandis que le reste de l'unité est plus ouverte, avec de grandes cultures entrecoupées de microboisements et de haies, surtout au niveau des hameaux qui sont de taille assez conséquente.

L'unité est traversée par deux routes majeures, la D611 et la D150 depuis lesquelles la profondeur des vues dépend de la distance des éléments végétaux et bâtis. Les vues sont ainsi fermées lors de la traversée de bourgs ou de microboisements, et plus ouvertes lorsqu'il n'y a pas de haies hautes en bordure de voie.

Les terres rouges sont traversées par le fossé de la Sèvre niortaise. Les coteaux calcaires qui le délimitent permettent de dégager des vues très longues sur la vallée et en direction du projet (depuis la D10).

SYNTHESE

Le bocage est le motif le plus récurrent sur le territoire d'étude. Il permet de diminuer les sensibilités, notamment depuis le proche et l'immédiat, puisque la ZIP se situe dans ces secteurs.

Concernant la Gâtine de Parthenay, le relief prononcé du secteur engendre des sensibilités contrastées. Les secteurs sensibles sont situés sur les points hauts dégagés, notamment depuis certains axes routiers en ligne de crête comme la D24. Le belvédère du terrier du Fouilloux est également sensible au projet. Les fonds de vallées et la plupart de l'unité sont peu, voire pas sensibles au projet étant donné les masques topographiques et végétaux importants du secteur. La sensibilité s'accroît également en se rapprochant du site d'implantation qui se situe dans cette unité.

Les contreforts de la Gâtine et l'Entre plaine et Gâtine possèdent un relief plus doux, qui offre moins de possibilités de longs dégagements visuels. Les parcelles agricoles se font cependant petit à petit plus nombreuses et larges, la raréfaction progressive des haies permettant d'avoir des profondeurs de champ plus grandes et d'avoir donc des dégagements vers la ZIP, dont la sensibilité dépend de la distance à la zone d'étude.

Les terres rouges bocagères possèdent encore davantage de secteurs dégagés, notamment depuis des routes majeures comme les D611 et D150. Beaucoup de secteurs restent cependant fermés par le bâti ou des microboisements. L'éloignement contribue aussi à avoir des sensibilités faibles, même depuis les secteurs dégagés.



Paysage moins vallonné et parcelles plus grandes dans les contreforts de la Gâtine près de Lavausseau.



Le motif de la haie basse est récurrent le long des chemins secondaires (ici au nord de Curzay-sur-Vonne)



Champs semi- ouverts et habitat dispersé depuis la D611 à l'ouest de Lusignan

2.3.2 Les plaines de champs ouverts

Les plaines de Neuville à Thouars

Cette unité se situe en bordure nord-est de l'aire éloignée. Elle se caractérise par des parcelles agricoles très ouvertes, et un habitat regroupé sur les bourgs principaux. La délimitation entre la plaine et les contreforts de la Gâtine est très nette à cet endroit puisque les vallées très boisées de l'Auxance et de la Vendelogne tracent une limite végétale très marquée, qui se différencie fortement des couleurs ocres des cultures. La N149 offre des vues longues en direction de ces vallées, en raison du contexte paysager dégagé et de sa position sur le coteau.

Le plateau de Pamproux

Ce plateau commence au nord de l'A10, dans une zone encore marquée par la présence de verrous boisés et de quelques haies, qui font la transition avec les contreforts de la Gâtine. Autour de Pamproux, le vaste parcellaire agricole renforce l'impression d'immensité. Le paysage est très ouvert vers le sud-ouest, où se découpe la silhouette du relief karstique du fossé de St-Maixent, ou fossé de la Sèvre niortaise.

L'habitat est semi-dispersé, avec des hameaux qui peuvent prendre des tailles conséquentes. La végétation se concentre autour de ces hameaux ou bourgs, sous la forme de haies, bosquets et vergers.

Le bourg de Pamproux est situé dans une cuvette formée par le cours d'eau du même nom, affluent de la Sèvre niortaise.

SYNTHESE

Les secteurs de plaines ouvertes représentent une petite partie du territoire, mais offrent les vues les plus dégagées. Les secteurs en rebord ouest du fossé de St-Maixent possèdent des vues particulièrement longues. Cependant, les bourgs importants comme Pamproux ne sont pas orientés vers le projet et l'éloignement fait que les sensibilités demeurent faibles.

2.3.3 Les plaines vallonnées-boisées: les Terres de Brandes

Les Terres de Brandes sont des plaines vallonnées et cultivées, avec un grand parcellaire agricole, qui comme pour le plateau de Pamproux permet de rallonger les profondeurs de champ. La transition avec les contreforts de la gâtine au nord se fait de manière douce, le secteur conservant un certain nombre de haies. Le motif végétal le plus remarquable est surtout les grands boisements, notamment ceux du côté est de la vallée de la Vonne qui constituent de grands écrans boisés qui contrastent avec les parcelles agricoles ouvertes.

Les boisements sont également très présents du côté de Coulombiers, le long de la D611. On retrouve quelques étangs insérés dans des bosquets.

SYNTHESE

Les Terres de Brandes se caractérisent par des parcelles agricoles très ouvertes, dans lesquelles on retrouve néanmoins quelques haies résiduelles qui permettent de faire la transition avec le paysage plus bocager au nord. L'unité est marquée par de grands boisements implantés en rebords de coteau à l'est de la Vonne, et vers Coulombiers. Il existe des vues longues en direction du projet depuis les voies départementales, mais la distance et les boisements qui interviennent à l'horizon permettent de réduire considérablement les sensibilités.



Ouverture sur le coteau de la Sèvre niortaise depuis le sud de Pamproux



Nouvelle verticalité apportée par le parc éolien de Pamproux sur le plateau. On trouve des éléments caractéristiques des grands plateaux céréaliers comme les systèmes d'arrosage.



Plaine ouverte, haie résiduelle et boisements en arrière-plan depuis le nord de Coulombiers

2.4 LES PAYSAGES ET ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX PROTÉGÉS

Le territoire d'étude et ses paysages se caractérisent par des éléments patrimoniaux dont le plus remarquable est protégé : édifices protégés au titre des monuments historiques (MH), sites inscrits et classés, Sites patrimoniaux remarquables (SPR),... Couvrant une large palette d'éléments représentatifs d'une période donnée, les monuments historiques et les sites concernés s'insèrent dans des contextes paysagers différents. La perception de ces éléments, leur mise en scène et la qualité du cadre paysager donnent une image du territoire et contribuent à l'intérêt patrimonial des éléments protégés. Les cartes présentées pages suivantes dressent un aperçu des protections, des mises en scène et de la visibilité des édifices dans le paysage.

- Les édifices strictement compris dans l'aire éloignée ne seront pas présentés de manière exhaustive. Seuls les édifices pour lesquels un enjeu fort à modéré a été identifié seront présentés. Les autres édifices, aux enjeux faibles, ne nécessitent pas une analyse fine étant donné l'éloignement au projet ;
- Les édifices 1 à 18 et les sites A à C, compris dans l'aire d'étude rapprochée, seront étudiés plus finement dans la partie dédiée en présentant les caractéristiques visuelles de chacun ;
- Les édifices 1 à 10 et le site A seront également abordés lors de l'analyse de l'aire d'étude immédiate, où ils feront l'objet, en raison de leur grande proximité au projet éolien, d'une étude approfondie tenant compte de leur implantation et de tous les lieux de perception, même confidentiels.

SYNTHESE

Les édifices situés à l'aire éloignée sont en grande majorité des églises ou des châteaux. Ces monuments ne présentent en majorité pas d'enjeux importants, et leur distance au projet, ainsi que les nombreux masques végétaux qui les séparent du projet, induisent des sensibilités nulles à faibles.

À cette échelle d'étude, les éléments de patrimoine identifiés à enjeux sont:

- le groupe de 6 tumulus à Bougon. Il représente un enjeu fort, puisqu'il bénéficie d'une valorisation touristique au niveau départemental. Le site n'est toutefois pas sensible au projet, puisqu'il est entouré par le végétal, y compris le parking et le musée attenant.
- le château médiéval de Lusignan, dont il ne reste que la tour Mélusine. La promenade de Blossac, site inscrit, a été aménagée sur les vestiges et permet d'avoir des vues en belvédère sur la vallée de la Vonne. Le site possède une sensibilité faible étant donné qu'il est orienté vers le projet, mais situé à 15km de celui-ci.
- l'église de Lusignan et la halle, situées dans le centre ancien du bourg, font partie des monuments à voir lors de la visite de ce bourg pittoresque et sont donc associées à un enjeu modéré. La sensibilité de la halle, insérée dans l'écrin bâti du bourg, est nulle, tandis que celle de l'église est faible, puisqu'elle possède une ouverture orientée vers le projet.
- le site du Ravin du Puits d'Enfer, qui possède un belvédère orienté vers le fossé d'effondrement de St-Maixent au sud. La partie nord est fermée par une végétation dense et se situe en contrebas du relief, le site n'est donc pas sensible au projet.
- le cirque de la Vonne à Lusignan est un lieu propice au tourisme nature et aux chemins de randonnée. L'enjeu associé est donc fort aux vues de l'intérêt touristique, mais sa sensibilité est nulle compte tenu de la configuration en fond de vallée très encaissée.



Le musée du Néolithique construit à côté des tumulus de Bougon (MH 19) dans un écrin paysager.



Église de Lusignan (MH21) en belvédère sur la Vonne.